

# ESS SUD

LE SALON DE L'ÉCONOMIE D'AVENIR

**13**  
AVRIL  
**2021**

MARSEILLE  
**PARC  
CHANOT**

ACHATS RESPONSABLES - ÉCONOMIE CIRCULAIRE  
FINANCE RESPONSABLE

[salon-ess-sud.org](http://salon-ess-sud.org)

PHOTO BY HELENA LOPES FROM PEXELS

Organisé par la CRESS  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Imprimé sur du papier recyclé /  Ne pas jeter sur la voie publique



ESS SUD 2021 Le Salon de l'Économie d'Avenir  
[partenaires.ess-sud@aosevent.com](mailto:partenaires.ess-sud@aosevent.com)  
Tél : 04 96 15 12 57 / 54



## SOMMAIRE

---

EDITO	p. 3
LIEU DU SALON	p. 4
ESS SUD LE SALON DE L'ÉCONOMIE D'AVENIR	p. 6
POURQUOI PARTICIPER AU SALON	p. 7
OFFRES DE PARTENARIATS SALON	p. 8
ADHESION : VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LA CRESS ?	p. 13
FORMULAIRE DE RÉSERVATION	p. 14
CONTACTS ORGANISATION	p. 15
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	p. 16
LE E-STAND	p. 19

## ÉDITO

MOT DU PRÉSIDENT : DENIS PHILIPPE

### ESS SUD, LE SALON PROFESSIONNEL DE L'ÉCONOMIE D'AVENIR

#### UNE RÉPONSE À LA CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE



Proximité, relocalisation, réindustrialisation, résilience, développement durable, modèles plus résilients... La crise économique liée à la COVID-19 témoigne de la nécessité et de l'urgence à repenser les échanges économiques de demain.

Entreprendre différemment, repenser les processus, développer des partenariats durables, sont des axes majeurs pour s'adapter à ces nouveaux défis. Notre économie doit se baser sur un modèle économique mettant au cœur de ses préoccupations les questions sociales et environnementales liées à ses activités.

Fort de ce constat et animé par cette volonté commune, l'ensemble des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) propose des alternatives immédiates et des perspectives de développement prometteuses pour l'ensemble du territoire.

Nous sommes convaincus de la véritable force de proposition et de l'engagement des entreprises et associations de l'ESS qui œuvrent dans la région SUD et de l'importance de la relocalisation d'une partie des relations d'affaires. C'est donc avec la volonté de réunir ces entreprises et ces associations pour créer des échanges commerciaux responsables entre elles que nous organisons la 4<sup>ème</sup> édition d'ESS SUD, le salon de l'économie d'avenir.

ESS SUD, anciennement SO EKO, ouvre ses portes aux organismes soucieux de créer des relations d'affaires répondant aux défis économiques actuels de la région. La mobilisation réussie des éditions précédentes et les opportunités d'affaires durables concrétisées nous poussent à concevoir une nouvelle édition toujours plus ambitieuse.

#### UNE NOUVELLE FORMULE

##### ... LA PLACE DES AFFAIRES RESPONSABLES

Puisque le changement de notre modèle économique ne peut se faire sans partenariats durables en accord avec les valeurs de l'ESS, nous mettons un point d'honneur sur le fait que notre Salon soit une véritable source d'opportunités économiques. La force d'ESS SUD est dans sa capacité à réunir sur la place des affaires, un fournisseur et un acheteur afin de créer des relations durables.

##### ... AU CŒUR DES ENJEUX D'AVENIR

La nouvelle édition proposera un large spectre de réflexions sur les pratiques d'avenir : les **achats responsables et les pratiques RSE/RSO, l'économie circulaire, la finance responsable, les énergies durables**. Pour alimenter cette réflexion, tous les acteurs de la région SUD qui œuvrent pour une économie respectueuse de l'environnement et qui mettent l'humain au cœur des décisions seront présents lors des différents workshops et participeront aux conférences sur ces thèmes.

##### ... RYTHMÉE PAR DES TEMPS FORTS

Nous favorisons la rencontre grâce à différents temps forts : **2 Networking ouverts à tous**, la remise des **Trophées de l'ESS** qui mettront à l'honneur les entreprises et associations s'inscrivant dans les pratiques d'avenir. Le Salon **ESS SUD** privilégie les actions collectives et s'impose comme un réel accélérateur régional de l'économie d'avenir. Nous vous attendons nombreux et avec beaucoup d'enthousiasme pour cette nouvelle édition 2021 !

# LIEU DU SALON

## LE PALAIS DES CONGRES

Situé en centre-ville et bénéficiant d'une excellente accessibilité, le **Palais des Congrès** et des expositions, implanté au **Parc Chanot**, accueille toute l'année de nombreuses manifestations dont la foire internationale de Marseille, des expositions, congrès et salons professionnels.

### ACCESSIBILITÉ

#### Adresse

#### Parc Chanot - Palais des Congrès

114 Rond-Point du Prado

13008 Marseille



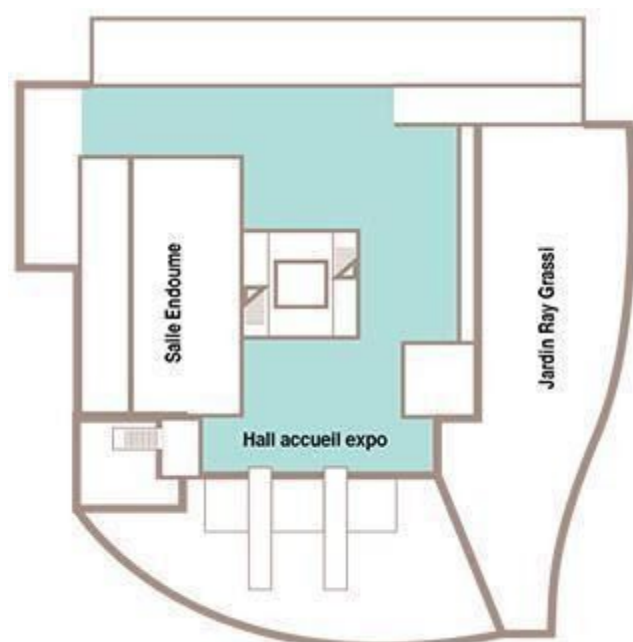


# LIEU DE L'EXPOSITION

## LE PALAIS DES CONGRÈS

Le salon occupera les **1 500 m<sup>2</sup>** du Hall Accueil Expo, éclairé par un puits de lumière et une verrière donnant sur le jardin.

Les conférences et workshops auront lieu dans les salles Endoume.



REZ-DE-JARDIN

# ESS SUD LE SALON DE L'ÉCONOMIE D'AVENIR

## LE RENDEZ-VOUS DE L'ÉCONOMIE D'AVENIR DU SUD

Le Salon ESS SUD, c'est :

400 RDV B TO B

150 EXPOSANTS

1 500 VISITEURS

10 WORKSHOPS

2 NETWORKING DE L'ESS

## LES VILLAGES DE STANDS

VILLAGE ANIMATION, ÉDUCATION ET VIE ASSOCIATIVE

VILLAGE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS ET AUX ENTREPRISES

VILLAGE ALIMENTATION ET RESTAURATION

VILLAGE BANQUES, MUTUELLES ET ASSURANCE

VILLAGE ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

VILLAGE COMMUNICATION ET DIFFUSION

## LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE D'AVENIR LES THÉMATIQUES DU SALON

### LES ACHATS RESPONSABLES

À TRAVERS LES DIFFÉRENTES THÉMATIQUES D'AVENIR

RSE / RSO  
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LA FINANCE RESPONSABLE  
LES ÉNERGIES DURABLE

## POURQUOI PARTICIPER AU SALON

### ÊTRE RECONNU COMME FOURNISSEUR RESPONSABLE ET APPLIQUER UNE STRATÉGIE D'ACHAT RESPONSABLE

Dans la volonté d'encourager le **développement économique et l'emploi** sur le territoire régional, associations, entreprises engagées et **acheteurs publics et privés** seront réunis toute la journée lors de **rendez-vous B to B qualifiés**. Vous disposerez d'un large panel de fournisseurs et d'acheteurs en fonction de votre secteur d'activité (travaux, fournitures et divers services loisirs, culturels, sportifs, sociaux, santé).

### DEVELOPPER SON RESEAU

La CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur **ouvre les portes** du Salon aux associations et aux entreprises non adhérentes pour offrir un panel diversifié d'acteurs qui souhaitent faire des partenariats avec des organismes responsables. **2 séances de Networking** seront ouvertes à tous pour dénicher des ressources, des partenaires et des opportunités. Ce sera l'occasion de nouer des contacts avec des entrepreneurs venus des quatre coins de la Région. Le rendez-vous « **Le Déjeuner de l'ESS** » est organisé afin de partager, échanger et étendre votre réseau avec 100 acteurs de l'économie d'avenir.

### S'INFORMER SUR LES PRATIQUES D'AVENIR ET REPENSER SES ACHATS

Le Salon sera composé de différents temps de parole, lors des **conférences et des workshops**. Le Salon se terminera par la remise du **Trophée de l'ESS** pour encourager et faire progresser les initiatives locales.

### AUGMENTER SA VISIBILITÉ, INVITER SES PARTENAIRES ET SES CLIENTS

150 exposants et 1 500 visiteurs du monde économique sont attendus à cet événement unique en Paca. Des entrées gratuites vous sont proposées pour **inviter vos partenaires, vos clients et vos adhérents**. Nos **Kits de Communication** vous permettront d'annoncer votre participation sur les **Réseaux Sociaux** grâce aux supports visuels.

#### LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

« Pour la Ligue de l'enseignement qui accompagne chaque année des centaines d'associations locales dans leur développement, SO EKO a été un moment fort d'échange et de renforcement de ses partenariats »

*Ancien participant SO EKO 2018*

# OFFRES DE PARTENARIATS SALON PARTENARIAT SALON

## FORFAITS DE PARTENARIAT HYBRIDE (PHYSIQUE + VIRTUEL)

### ☐ FORFAIT MAJOR SPONSOR HYBRIDE

10 000 €

Inclus dans le module :

#### Présentiel

- **Workshop (45 min) \***
- Annonce de votre atelier/workshop sur les réseaux sociaux
- Accompagnement avant et après le salon
- Stand de 12 m<sup>2</sup>
- 30 entrées au Salon
- Une Table pour le Déjeuner de l'ESS (10 places)
- Accès à la plateforme d'inscription des rendez-vous B-to-B
- Un Kit de Communication
- Présence de votre logo sur le site web du Salon et sur les outils de communication du Salon en tant que Major Sponsor du salon
- Insertion dans les sacs officiels d'un support (documentation, clés USB,...) fourni par vos soins

#### Virtual

- E-Stand Ultra design de grande taille (l'image du logo est beaucoup plus visible).
  - Logotypé à votre effigie
  - 4 brochures (format PDF)
  - Lien vers votre site internet
  - Vidéo (format Mp4)
  - Tchat écrit
  - 2 vidéos ou 1 vidéo + 1 kakémono
  - Tchat en visioconférence
- Une place en pitch party (Sur le principe du **speed meeting**, à tour de rôle vous aurez **3 minutes** pour vous présenter et parler de votre entreprise).
- Votre logo sur le spot publicitaire du e-salon
- Valorisation de votre présence sur les réseaux sociaux
- votre publicité - une image / photo - présentée sur les écrans de l'auditorium lors des conférences (à fournir par vos soins)
- Votre vidéo promotionnelle (15 secondes) ou une 2ème photo incrustée dans les plénières du salon.
- Votre logo sur le spot publicitaire du e-salon
- Insertion dans le programme du e-salon
- **Workshop (45min)**  
Les documents et vidéos seront à fournir par vos soins

\*Photo donnée à titre indicatif non contractuelle





Inclus dans le module :

Présentiel

- Accompagnement avant et après salon
- Stand de 9 m<sup>2</sup>
- 20 entrées au Salon
- Une Table pour le Déjeuner de l'ESS (10 places)
- Accès à la plateforme d'inscription des rendez-vous B-to-B
- Un Kit de Communication
- Présence de votre logo sur le site web du Salon et sur les outils de communication du Salon en tant que Sponsor du salon
- Insertion dans les sacs officiels d'un support (documentation, clé USB,...)
- Accompagnement avant et après salon

Inclus dans le module :

Virtuel

- E-Stand Ultra design classique.
  - Un stand logotypé à votre effigie
  - 4 brochures (format PDF)
  - Lien vers le site internet
  - Vidéo (format Mp4)
  - Tchat écrit
  - 2 vidéos ou 1 vidéo + 1 kakémono
  - Tchat en visioconférence
- Une place en pitch party (*Sur le principe du **speed meeting**, à tour de rôle vous aurez **3 minutes** pour vous présenter et parler de votre entreprise.*)
- Valorisation de votre présence sur les réseaux sociaux
- votre publicité - une image / photo - présentée sur les écrans de l'auditorium lors des conférences (à fournir par vos soins)
- Votre logo sur le spot publicitaire du e-salon
- Insertion dans le programme du e-salon
- **Workshop (15 minutes)**

Les documents et vidéos seront à fournir par vos soins

**Pour information, les stands seront attribués selon l'ordre d'arrivée du formulaire de réservation et de son règlement.**



\*Photo donnée à titre indicatif non contractuelle

## PARTENARIAT SALON

### PARTENARIAT STAND HYBRIDE

SI VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER À LA CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
MERCİ DE CONTACTER : [laurent.villard@cresspaca.org](mailto:laurent.villard@cresspaca.org) - 06 34 32 48 13

#### ☐ LOCATION D'UN STAND STANDARD 6 M2

TARIF ADHÉRENT

TARIF  
NON-ADHÉRENT

650 €

950 €

##### Inclus dans le module : présentiel

1 table et 2 chaises

Présence de votre logo sur le site web du Salon

2 badges staff exposant

Un Kit de Communication

10 entrées au Salon

Accompagnement avant et après salon

Accès à la plateforme d'inscription des rendez-vous B-to-B

*\* Si vous faites appel à un standiste pour aménager votre stand, merci de nous le faire savoir*

##### Virtuel : E-stand

- Un stand logo typé à votre effigie
- 2 brochures (format PDF)
- Lien vers le site internet
- Tchat écrit
- Tchat en visioconférence
- Valorisation de votre présence sur les réseaux sociaux



#### ☐ LOCATION D'UN STAND ÉQUIPÉ 6 M2

TARIF ADHÉRENT

TARIF  
NON-ADHÉRENT

1 250 €

1 890 €

##### Inclus dans le module : présentiel

1 table et 2 chaises

Cloisons en mélaminé

2 badges staff exposant

Éclairage par un rail de 3 spots

10 entrées au Salon

Enseigne drapeau recto verso

Accès à la plateforme d'inscription des rendez-vous B-to-B

Présence de votre logo sur le site web du Salon

Un Kit de Communication

Accompagnement avant et après salon

##### Virtuel : E-stand

- Un stand logotypé à votre effigie
  - 4 brochures (format PDF)
  - Lien vers le site internet
  - Vidéo (format Mp4)
  - Tchat écrit
  - Tchat en visioconférence
- Valorisation de votre présence sur les réseaux sociaux  
 Votre logo sur le spot publicitaire du e-salon  
 Une place en pitch party (Sur le principe du **speed meeting**, à tour de rôle vous aurez **3 minutes** pour vous présenter et parler de votre entreprise).
- Les documents et vidéos sont à fournir par vos soins

LOCATION D'UN STAND STANDARD 9 M<sup>2</sup>

TARIF ADHÉRENT

TARIF  
NON-ADHÉRENT

850 €

1 350 €

**Inclus dans le module**

1 table et 2 chaises	Présence de votre logo sur le site web du Salon
4 badges staff exposant	Un Kit de Communication
15 entrées au Salon	Accompagnement avant et après salon

Accès à la plateforme d'inscription des rendez-vous B-to-B

\* Si vous faites appel à un standiste pour aménager votre stand, merci de nous le faire savoir

Virtual

*E-stand*

• Un stand logo typé à votre effigie	Valorisation de votre présence sur les réseaux sociaux
• 4 brochures (format PDF)	Votre logo sur le spot publicitaire* du e-salon
• Lien vers le site internet	Une place en pitch party (Sur le principe du <b>speed meeting</b> , à tour de rôle vous aurez <b>3 minutes</b> pour vous présenter et parler de votre entreprise).
• Vidéo (format Mp4)	
• Tchat écrit	
• Tchat en visioconférence	

LOCATION D'UN STAND ÉQUIPÉ 9 M<sup>2</sup>

TARIF ADHÉRENT

TARIF  
NON-ADHÉRENT

1 650 €

2 550 €

**Inclus dans le module**

1 table et 2 Chaises	Cloisons en mélaminé
4 badges staff exposant	Éclairage par un rail de 3 spots
15 entrées au Salon	Enseigne drapeau recto verso
Accès à la plateforme d'inscription des rendez-vous B-to-B	Présence de votre logo sur le site web du Salon
	Un Kit de Communication
	Accompagnement avant et après salon

Mutualisation  
de 2 enseignes  
possible

Aucune  
mutualisation  
possible

Virtual : E-stand

• Un stand logo typé à votre effigie	Valorisation de votre présence sur les réseaux sociaux
• 4 brochures (format PDF)	Votre logo sur le spot publicitaire du e-salon
• Lien vers le site internet	Votre publicité sur le spot publicitaire du e-salon
• Vidéo (format Mp4)	Une place en pitch party (Sur le principe du <b>speed meeting</b> , à tour de rôle vous aurez <b>3 minutes</b> pour vous présenter et parler de votre entreprise).
• Tchat écrit	
• Tchat en visioconférence	

# PARTENARIAT SALON

## ELEMENTS PROMOTIONNELS

- ENCART PUBLICITAIRE DANS LE PROGRAMME - 2ÈME DE COUVERTURE** **1 200 €**
- ENCART PUBLICITAIRE DANS LE PROGRAMME - ½ PAGE INTÉRIEURE** **650 €**  
 Les maquettes de l'encart publicitaire sont à fournir par vos soins, en amont du congrès, à envoyer à : [partenaires.ess-sud@aosevent.com](mailto:partenaires.ess-sud@aosevent.com).  
 Le partenaire doit fournir un document informatique au format PDF (avec trait de coupe), en haute définition.
- SACOCHE OFFICIELLE DU SALON (EXCLUSIF)** **SANS SUPPLÉMENT**
- Le nombre de sacoche à fournir vous sera communiqué ultérieurement
  - Fourniture de sacs repiqués de la mention : « **Salon ESS SUD Le Salon de L'Économie d'Avenir** »
  - Inclus : 5 entrées au Salon et un Kit de Communication
- SACOCHE VIRTUELLE DU SALON (EXCLUSIF)** **50 € / INSERTION D'UN DOCUMENT**
- Bouton pour télécharger les brochures déposées par les exposants.
- BLOC-NOTES ET/OU STYLOS (EXCLUSIF)** **SANS SUPPLÉMENT**
- Le nombre de bloc-notes et/ou stylos à fournir vous sera communiqué ultérieurement
  - Fourniture de bloc-notes et stylos qui seront insérés dans les sacs des participants.
  - Inclus : 5 entrées au Salon et un Kit de Communication
- CORDONS DE BADGES (EXCLUSIF)** **SANS SUPPLÉMENT**
- Le nombre de cordons de badges à fournir vous sera communiqué ultérieurement
  - Fourniture des cordons et marquage par vos soins
  - Inclus : 5 entrées au Salon et un Kit de Communication
- SPONSORING DU WIFI (EXCLUSIF)** **\_\_\_\_\_ 1 500 €**
- Le nom de votre entreprise sera le mot de passe WiFi du Salon ESS SUD 2021. Il sera annoncé dans le programme et sur la signalisation
  - Inclus : 5 entrées au Salon et un Kit de Communication
- STICKERS SOL (EXCLUSIF)** **\_\_\_\_\_ 3 500 €**
- Stickers posés au sol indiquant le chemin entre l'entrée et votre stand (un sticker en forme de flèche 80 X 80 cm avec votre logo tous les deux mètres : disponible pour quatre entreprises)
  - Inclus : 5 entrées au Salon et un Kit de Communication
- SPONSORING ZONE DE RECHARGE** **1 800 €**
- Le logo de votre entreprise figurera sur la / les zone(s) de recharge située(s) sur l'exposition
  - Inclus : 5 entrées au Salon et un Kit de Communication



**Tous les documents / objets devront être envoyés au Parc Chanot, quelques jours avant le congrès.  
 Les modalités de livraison seront indiquées dans le dossier technique.**

## ADHESION : VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LA CRESS ?

Association loi 1901 créée par le regroupement des « familles » de l'ESS, la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur a vocation à réunir les acteurs de l'économie sociale et solidaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : les associations, les coopératives, les fondations d'entreprise de l'ESS, les mutuelles, les syndicats employeurs de l'économie sociale et les réseaux d'économie solidaire et de développement local, les entreprises d'appartenance au champ de l'ESS.

### Exprimez votre engagement en faveur de la promotion de l'ESS et son développement sur notre territoire en adhérant à la CRESS PACA.

#### LA CRESS PACA, UN PARTENAIRE DE PROXIMITÉ

Telle une permanence, il y a dans chaque département une délégation de la CRESS. Voici ses principales missions :

- o **Recueillir vos besoins** et vous renseigner sur l'offre de services de la CRESS
- o **Favoriser l'interconnaissance** et la mise en réseau entre les entrepreneur-e-s d'un même département
- o **Animer une programmation** pour appuyer le développement de votre entreprise de l'ESS
- o **Représenter votre structure** auprès des acteurs et actrices politiques, économiques et de la société civile de votre territoire
- o **Déployer avec vous une stratégie** pour faire reconnaître et valoriser l'entrepreneuriat de l'ESS comme modèle de développement économique local et territorial.

#### L'OFFRE DE SERVICES DE LA CRESS, C'EST À LA FOIS :

##### ACCOMPAGNEMENT

La CRESS vous permet d'accéder à des solutions d'accompagnement individuel ou collectif, via des dispositifs qu'elle anime, qu'elle pilote, ou dont elle est partenaire, selon vos besoins identifiés (RH, formation, finance, numérique, création ou développement d'une activité).

##### ANIMATION

La CRESS organise des événements tout au long de l'année et vous propose des animations économiques sur votre territoire. Participez à ces rendez-vous professionnels pour développer vos relations d'affaires, pour gagner en expertise ou pour rejoindre un réseau d'entreprises locales.

##### PROMOTION

La CRESS valorise vos actions via ses supports de communication (print, digital, événementiel, presse). Elle optimise votre veille sur l'économie sociale et solidaire (actualités, événements & bons plans) et identifie les opportunités économiques pour le développement de votre entreprise de l'ESS.

*Pour avoir plus d'informations :*

<https://www.cresspaca.org/outils-et-services/nos-services/nos-services-aux-entreprises>



Contact :  
M. Laurent Villard  
Tel : 06 34 32 48 13

laurent.villard@cresspaca.org



# FORMULAIRE DE RÉSERVATION

À adresser à : AOS - ATOUT ORGANISATION SCIENCE – courrier : Village d'entreprises St Henri 6, rue Anne Gacon 13016 Marseille  
 mail : [partenaires.ess-sud@aosevent.com](mailto:partenaires.ess-sud@aosevent.com)

STRUCTURE :

CONTACT :

ADRESSE DE FACTURATION :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

EMAIL :

N° TVA INTRA COMMUNAUTAIRE :

MON ORGANISME :  Est un organisme de l'ESS N'est pas un organisme de l'ESS

STATUT JURIDIQUE :

Partenariat	Montant Adhèrent	Je souhaite bénéficier du prix adhérent en adhérant à la CRESS **	Montant Non-Adhérent	Cocher
<b>STANDS</b>				
Stand Leger 6m <sup>2</sup>	650 € *		950 € *	
Stand Équipé 6m <sup>2</sup>	1 250 € *		1 890 € *	
Stand Leger 9m <sup>2</sup>	850 € *		1 350 € *	
Stand Équipé 9m <sup>2</sup>	1 650 € *		2 550 € *	

\*\* En cochant, j'accepte d'être contacté par un représentant de la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur par téléphone ou par mail.

Cocher	Partenariat	Montant €	Cocher	Partenariat	Montant €
<b>FORFAITS DE PARTENARIAT</b>			<b>ELEMENTS PROMOTIONNELS</b>		
	Major Sponsor	10 000 € *		Encart Publicitaire dans le Programme - 2 <sup>ème</sup> de couverture	1 200 € *
	Sponsor	5 000 € *		Encart Publicitaire dans le Programme - ½ page intérieure	650 € *
<b>OFFRE DE PARTENARIAT UNITAIRE</b>				Sacoches officielles du Salon (exclusif)	SANS SUPPLÉMENT
	Animation d'un workshop	5000 € *		Bloc-notes et stylos (exclusif)	SANS SUPPLÉMENT
	Remise du Trophée de l'ESS	3000 € *		Cordons de Badges (exclusif)	SANS SUPPLÉMENT
				Sponsoring du Wifi (exclusif)	1 500 € *
				Stickers Sol (exclusif)	3 500 € *
				Sponsoring zone de recharge	1 800 € *

**TOTAL NET à régler - Solde au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2021**

Acompte de 50% à ce jour, soit à joindre obligatoirement au bon de commande (chèque ou virement) pour que la commande soit validée.

\* Tarifs nets, organisme non assujettie à la TVA

Je soussigné(e) ....., déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente, des clauses d'annulation et des règlements de la manifestation sans restriction en acceptant sans réserve toutes les clauses.

**DATE, NOM, SIGNATURE ET CACHET (OBLIGATOIRES)**

## CONTACT ORGANISATION



Village d'entreprises St Henri

6, rue Anne Gacon

13016 Marseille

Tél. : 04 96 15 12 54 / 04 96 15 12 50

Email : [partenaires.ess-sud@aosevent.com](mailto:partenaires.ess-sud@aosevent.com)

**Andreea Agostini** – Responsable Commerciale

**Sevan BEDIKIAN** - Chargé d'Affaires



M. Laurent VILLARD

Responsable Développement Commercial

E-mail : [laurent.villard@cresspaca.org](mailto:laurent.villard@cresspaca.org)

06 34 32 48 13

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Article 1 - Généralités

Dans le cadre de l'événement ESS Sud qui aura lieu le 13 Avril 2021 à Marseille, la CRESS PACA (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire) organise un espace dédié aux exposants conformément aux dispositions du Règlement du lieu. L'exposant s'engage à respecter, et à faire respecter, les prescriptions du dossier technique qui lui sera remis. Les modalités d'organisation du salon, notamment la date d'ouverture, sa durée, l'emplacement où il se tiendra, les heures d'ouverture et de fermeture, sont déterminées par les organisateurs et peuvent être modifiées à son initiative.

## Article 2 - Conditions de participation

Les organisateurs peuvent, après examen, exclure les produits et/ou services ne leur paraissant pas correspondre à l'objet du salon ou admettre la présentation de produits et/ou services ne faisant pas partie de la nomenclature mais présentant un intérêt pour l'évènement.

## Article 3 - Conditions d'exploitation

Le participant s'engage à occuper son stand pendant la durée de l'événement. Un stand ne peut être transféré ou sous-loué sans l'accord écrit des organisateurs. Aucun remboursement ne pourra être effectué si le matériel du participant n'arrive pas à temps.

## Article 4 - Modalités de règlement

Le montant global de la participation est dû dès la réservation, le paiement devant s'effectuer au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2021. En cas de désistement, d'annulation de contrat, ou de demande de réduction de surface, à quelque date que ce soit et pour quelque raison que ce soit, la société signataire de la réservation demeure redevable de l'intégralité du montant total net de sa réservation et de toute facture la concernant, et ce même en cas de remise en location de l'espace. À défaut de paiement de l'échéance, le montant en principal du solde du prix deviendra de plein droit et immédiatement exigible, quinze jours après l'envoi d'une mise en demeure de payer restée infructueuse.

En outre, ce non-règlement dans le délai susvisé entraîne en tout état de cause l'annulation du droit à disposer du stand, sans relever des obligations de paiement. Le paiement des prestations et frais supplémentaires doit être effectué dès réception de la facture adressée par les organisateurs ou les prestataires de service. Les pénalités pour retard de commande et paiement seront à la charge du participant.

## Article 5 – Annulation

Il est convenu que les prix affichés comprennent l'achat d'un stand dit « hybride ». Dans le cas de l'annulation de l'événement en présentiel, l'événement sera maintenu en digital. Un remboursement partiel sera effectué envers l'exposant selon les modalités suivantes:

ESS SUD				
	TARIFS HYBRIDE		REMBOURSEMENT SI 100 % VIRTUEL	
	Adhérent	Non Adhérent	Adhérent	Non Adhérent
6m2	650€	950€	200€	200€
6m2 +	1 250€	1 890€	250€	250€
9m2	850€	1 350€	200€	200€
9m2+	1 650€	2 250€	250€	250€
Sponsor	5 000€		1 500€	
Major	10 000€		4 500€	

Ces sommes sont nettes de taxes.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Article 6 - Assurance

Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire, à ses propres frais, toutes assurances couvrant les risques que lui-même et son personnel encourent ou font courir à des tiers.

L'exposant transmettra une copie de la police d'assurance correspondante ou une attestation de l'assurant indiquant le montant des capitaux garantis, les risques couverts et précisant que la réservation est couverte par ladite police.

Les organisateurs sont réputés déchargés de toutes responsabilités à cet égard, notamment en cas de perte, vol ou dommages quelconques. L'assurance souscrite par l'exposant doit comporter une clause explicite de renonciation à recours contre les organisateurs.

## Article 7 - Répartition des stands

Les organisateurs établissent le plan des stands et effectuent la répartition des emplacements librement. Le plan indique le découpage général des îlots environnant l'emplacement attribué. L'emplacement du stand attribué à un exposant lui est communiqué au moyen d'un plan qui sera envoyé. Ce plan donne des côtes aussi précises que possible du stand. Lorsque cela est possible, il appartient à l'exposant de s'assurer de la conformité du plan avant l'aménagement de son stand.

La responsabilité des organisateurs n'est pas engagée s'il apparaît une différence entre les côtes indiquées et les dimensions réelles du stand. Ces indications, valables à la date d'établissement du plan, sont données à titre d'information et sont susceptibles de modifications qui peuvent ne pas être portées à la connaissance de l'exposant. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas réserver un emplacement, ni garantir celui-ci d'une session sur l'autre.

## Article 8 - Installation et décoration des stands

L'installation des stands est conçue selon le plan général établi par les organisateurs.

La décoration particulière des stands est effectuée par les exposants et sous leur responsabilité. Elle doit respecter les règlements de sécurité édictés par les pouvoirs publics ainsi que le plan général de décoration et la signalétique arrêtés par les organisateurs. Les organisateurs déterminent les modalités d'affichage, les conditions d'emploi de tous procédés sonores, lumineux ou audiovisuels, ainsi que les conditions dans lesquelles peut être organisé tout spectacle, attraction, opération promotionnelle, animation, sondage ou enquête d'opinion dans l'enceinte du salon. Les organisateurs déterminent de même les conditions dans lesquelles les prises de vues ou de son sont autorisées dans l'enceinte du salon.

Les organisateurs se réservent le droit de faire supprimer ou modifier celles des installations qui nuiraient à l'aspect général du salon ou gêneraient les exposants voisins ou le public. Les organisateurs peuvent revenir sur l'autorisation accordée en cas de gêne apportée aux exposants voisins, à la circulation ou à la tenue du salon. Aucune notice, panneau ou autre ne peut être placé à l'extérieur du stand affecté.

## Article 9 - Remise en état

Les exposants prennent les emplacements dans l'état où ils les trouvent et doivent les laisser dans le même état. Toute détérioration, notamment aux locaux et installations dans lesquels se tient le salon, causée par un exposant ou par ses installations, matériels ou marchandises est à la charge de cet exposant. Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les constructions ou installations édifiées par les exposants.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Article 10 - Montage et démontage

Les organisateurs déterminent le calendrier du montage et de l'installation des stands avant l'ouverture de l'évènement. Ils déterminent également le calendrier du démontage des stands, de l'enlèvement des matériels, matériaux et produits ainsi que les délais de remise en ordre à l'issue de la manifestation.

S'agissant du point particulier du démontage, de l'enlèvement et de la remise en ordre, les organisateurs peuvent faire procéder, aux frais et aux risques de l'exposant, aux opérations qui n'ont pas été réalisées par l'exposant dans les délais fixés. Le non-respect par un exposant de la date limite d'occupation des emplacements autorise les organisateurs à réclamer le paiement de pénalités de retard et de dommages-intérêts.

## Article 11 - Matériel, produits, gaz strictement interdits

Sont interdits la distribution de tous produits dangereux et liquides inflammables de première catégorie.

## Article 12 - Marchandises

Chaque exposant pourvoit lui-même au transport et à la réception des marchandises qui lui sont destinées. Il est tenu de se conformer aux instructions des organisateurs relatives à la réglementation des entrées et sorties des marchandises, notamment pour ce qui concerne la circulation des véhicules dans l'enceinte du lieu de l'évènement. Les produits et matériels apportés au salon ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, en sortir pendant sa durée.

## Article 13 – Nettoyage

Le nettoyage des surfaces communes au sol est pris en charge par les organisateurs.

Les emballages et déchets déposés par les exposants devront être retirés par ces derniers avant l'ouverture de la manifestation, et déposés dans les containers extérieurs.

## Article 14 – Sécurité

L'exposant est tenu de respecter les mesures de sécurité imposées par les autorités administratives ou judiciaires, ainsi que les mesures de sécurité éventuellement prises par les organisateurs, qui se réservent le droit de vérifier le respect de ces mesures. La surveillance est assurée sous le contrôle des organisateurs ; ses décisions concernant l'application des règles de sécurité sont d'exécution immédiate.

## Article 15 – Gardiennage

Les organisateurs n'assurent aucun gardiennage du matériel pendant la manifestation (montage/démontage compris). Le bâtiment est sous surveillance vidéo en dehors des horaires d'ouverture de la manifestation. Toute infraction aux dispositions du présent règlement et au règlement intérieur édicté par les organisateurs, peut entraîner l'exclusion de l'exposant contrevenant et ce, même sans mise en demeure. Il en est, notamment, ainsi pour la non-conformité de l'agencement, le non-respect des règles de sécurité, la non occupation du stand, la présentation de produits non conformes à ceux énumérés dans la demande de participation, la vente comportant livraison immédiate et sur place à l'acheteur.

Une indemnité est alors due par l'exposant à titre de dommages et intérêts en réparation des dommages moraux ou matériels subis par la manifestation. Cette indemnité est au moins égale au montant de la participation qui reste aux organisateurs, sans préjudice des dommages et intérêts supplémentaires qui pourraient être demandés. Les organisateurs disposent à cet égard d'un droit de rétention sur les articles exposés et les éléments mobiliers ou décoratifs appartenant à l'exposant.



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Article 17 - Modification du règlement

Les organisateurs se réservent le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement et d'apporter de nouvelles dispositions toutes les fois que cela lui paraîtra nécessaire.

**Article 18 - Litiges, loi et juridictions** Les présentes conditions ont valeur de contrat. Dans le cas où se produirait un litige entre les parties concernant l'interprétation ou l'exécution des présentes, elles tenteront de le résoudre à l'amiable.

À défaut, seul le Tribunal de commerce de Marseille sera compétent afin de trancher le litige en cause.

Le présent contrat est soumis au droit français.

Les présentes conditions ont valeur de contrat. Dans le cas où se produirait un litige entre les parties concernant l'interprétation ou l'exécution des présentes, elles tenteront de le résoudre à l'amiable.

À défaut, seul le Tribunal de commerce de Marseille sera compétent afin de trancher le litige en cause.

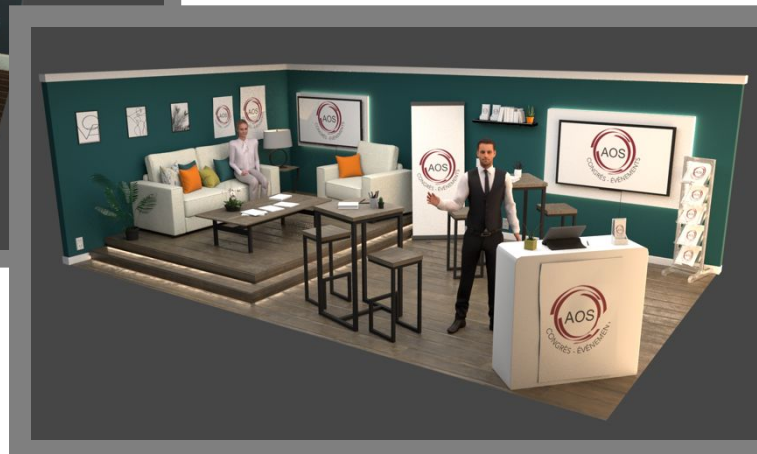
Le présent contrat est soumis au droit français.

## LE E-STAND - Format Hybride

Ce sera comme si vous y étiez !  
Semblable à l'espace d'exposition, un espace virtuel sera aménagé.  
Les exposants seront répartis dans cet espace.



Exemple espace exposition



Exemples stands partenariats type majors et sponsor

## Voici un exemple type des fonctionnalités prévues pour le e-stand

### Votre E-Stand :

### **Caractéristiques techniques :**

- Vidéo en 16/9ème (Paysage)
- Affiche format portrait A3 maxi
- Kakémono : visuel format 10cm de long sur 5cm de large



### Chaque zone indiquée en vert est une zone interactive, comprenant :

- Le logo vers le lien de votre site web
- 2/ 4 documents format .pdf
- Une salle privé pour échanger en visioconférence avec vos invités
- Une vidéo de présentation format Mp4
- Un chat écrit